



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2 0 2 2



AIX-EN-PROVENCE
LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Contributeurs

Brigitte BILLOT - Vice-Présidente du CCAS

Marie-Anaïs RENAULT ROUX - Directrice Générale des Services du CCAS

Catherine GUIGO - Directrice du pôle ressources

Le service communication

*Remerciements aux directeurs,
responsables et agents de service
ayant contribué à enrichir
ce rapport d'activités 2022*

Accueil CCAS : 04 42 17 99 99

Communication : 04 42 17 99 26

Crédits photos :
@Getty Images @CCAS d'Aix-en-Provence

@Mairie d'Aix-en-Provence
(document réalisé entre fin décembre 2022 et avril 2023)

Mise en page :
Vincent Roure
Direction Qualité de Vie au Travail

TABLE DES MATIÈRES

1	Introduction du Maire / Le mot de la Vice-Présidente	5
2	Solidarités et action sociale	6
● 2.1	Identifier les besoins de la population aixoise	6
● 2.2	Prévenir les ruptures de logement et lutter contre le sans-abrisme	8
● 2.2.1	Le Service d'Accueil et d'Orientation (SAO) : une réponse immédiate à la grande détresse et à la rupture de logement	8
● 2.2.2	Plateforme Territoriale d'Appui (PFTA)11	9
● 2.2.3	L'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)	9
● 2.2.4	Mesure d'Accompagnement Socio-Educatif Lié au Logement (ASELL)	10
● 2.2.5	Le point Hygiène du SAO	10
● 2.2.6	La commission de coordination des actions de prévention et des expulsions (CCAPEX) : Prévenir l'expulsion locative	10
● 2.2.7	L'équipe mobile	10
● 2.2.8	Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale – CHRS	11
● 2.3	Lutter contre la précarité	12
● 2.3.1	Aides sociales :	17
● 2.3.2	Le Plan Canicule	13
● 2.3.3	Aides sociales facultatives	13
● 2.3.4	Domiciliation	13
● 2.3.5	L'accompagnement des personnes bénéficiaires du RSA	13
● 2.3.6	Le Point Conseil Budget (PCB)	13
● 2.3.7	L'aide administrative	14
3	Action publique pour les séniors	15
● 3.1	Informier, accueillir et animer les publics seniors	15
● 3.1.1	Le Pôle Infos Séniors	15
● 3.1.2	La Cellule d'Action Accompagnement des Personnes Retraitées (C2APR)	16
● 3.1.3	Animation :	16
● 3.2	Coordonner et déployer des réponses au domicile	16
● 3.2.1	Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)	16
● 3.2.2	Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)	18
● 3.2.3	Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)	18
● 3.2.4	Portage de repas	18
● 3.2.5	Téléassistance	19
● 3.3	Héberger les séniors fragiles (Sans Souci, foyers restaurants)	19
● 3.3.1	Résidence Autonomie du Sans Souci	19
4	La gouvernance du CCAS	21
● 4.1	Mot de la DGS	21
● 4.2	Rôle du CCAS	21
● 4.3	Les élus du Conseil d'Administration	22
● 4.4	Présentation des Pôles / directions / organigramme	24
● 4.4.1	Pôle Ressources : chiffres clés	24
● 4.4.2	Pôle Technique / informatique / communication : chiffres clés	26



Rapport d'activité 2022 du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Aix-en-Provence

Le rapport d'activités du CCAS d'Aix-en-Provence relate les actions engagées dans ses différents champs de compétences, obligatoires et facultatives, sous la conduite de la Présidente et Maire d'Aix-en-Provence, Madame Sophie Joissains, et de sa Vice-présidente et Adjointe au Maire, Madame Brigitte Billot.

Ce document présente un bilan des activités de tous les pôles et services de cet établissement public sur l'année 2022, période encore empreinte des effets de la crise sanitaire COVID mais également, depuis février 2022, du conflit en Ukraine et de ses conséquences notamment en matière d'inflation pouvant se répercuter sur le coût de la vie des français, a fortiori des plus démunis.



Article L. 123-5 du Code de l'action sociale et des familles

Le centre communal d'action sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il peut intervenir sous forme de prestations remboursables ou non remboursables.

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale dans les conditions fixées par voie réglementaire. Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité. L'établissement du dossier et sa

transmission constituent une obligation, indépendamment de l'appréciation du bien-fondé de la demande.

Le centre communal d'action sociale peut créer et gérer en services non personnalisés les établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés à l'article L. 312-1. Le centre communal d'action sociale peut, le cas échéant, exercer les compétences que le département a confiées à la commune dans les conditions prévues par l'article L. 121-6.



Ce rapport d'activités, réalisées en 2022 par l'ensemble des équipes du Centre Communal d'Action Sociale, me permet en tant que Maire et Présidente du CCAS de réaffirmer, s'il le fallait encore, la place tenue par cette institution active dès 1978 par le biais du Bureau d'Aide Sociale devenu l'établissement public que nous connaissons. En effet, quarante-cinq ans après, le CCAS de la ville d'Aix-en-Provence reste l'acteur majeur de notre politique sociale dévouée aux plus fragiles et aux plus démunis, qu'ils soient plus ou moins âgés, femmes, hommes, dépendants, en situation de handicap ou sans-abri.

De par la complémentarité professionnelle des métiers, l'engagement individuel et collectif qui l'anime et l'application au quotidien des valeurs de solidarité, d'équité et d'humanité, le CCAS incarne les valeurs de "service au public". Cela est loin d'être théorique, il intègre toutes les missions opérationnelles, ressources, techniques qui contribuent en continu, souvent dans l'ombre, à offrir à chacun de nos bénéficiaires, et indirectement à leurs aidants, une qualité de prestations adaptée à leurs besoins. Ces objectifs de service public

ont été hélas renforcés dès mars 2020 par une mobilisation en première ligne des équipes du CCAS qui se devaient de poursuivre leurs actions prioritaires dans des conditions sans précédent.

Même si nous retrouvons peu à peu une quasi-normalité sanitaire, absente depuis trois ans déjà, l'année 2022 a été également marquée par les conséquences économiques et le conflit en Ukraine, venant aggraver pour certains usagers leurs conditions de vie déjà difficiles. Néanmoins le Conseil d'Administration, les personnels sur le terrain ou dans les pôles administratifs au Ligourès, les partenaires financiers et institutionnels du CCAS continuent à oeuvrer dans un seul objectif commun : la qualité du service rendu à ses bénéficiaires, actuels et futurs.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce document de référence.

Madame Sophie JOISSAINS
Maire d'Aix-en-Provence
et Présidente du Centre Communal d'Action Sociale

LE MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE



Vice-présidente depuis 2020 nommée par Madame le Maire et Présidente du CCAS, c'est toujours une joie et une fierté de pouvoir parler des actions et des valeurs de cette institution placée au cœur de nos priorités sociales.

Ce rapport d'activités 2022 me permet de réitérer mes remerciements à toutes les équipes qui la constituent et qui assurent au quotidien aussi bien sur le terrain, pour l'accueil téléphonique et physique, dans les structures annexes du CCAS ou au sein des bureaux administratifs au Ligourès, une qualité constante du service public. Celle-ci est d'autant plus remarquable que nous venons de vivre une longue période de crise sanitaire où les métiers sociaux étaient en première ligne, dès mars 2020, auprès de nos bénéficiaires Aixois. J'ajoute à ces

remerciements les membres du Conseil d'Administration du CCAS, élus et partenaires, qui collégalement et activement participent au développement du CCAS, sans oublier tous nos partenaires institutionnels, les bailleurs et réservataires, le service du logement social de la Ville et les associations qui œuvrent à nos côtés.

Ce rapport d'activités est par conséquent un juste cliché chiffré et commenté des missions, toutes complémentaires, assurées par les 175 agents du Centre Communal d'Action Sociale. Il est également une projection sur le futur avec un seul objectif : des services sans cesse adaptés aux besoins de nos usagers Aixois.

Brigitte BILLOT, Vice-Présidente du CCAS



2.1 Identifier les besoins de la population aixoise

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) permet d'apporter une connaissance fine du territoire, afin de faire évoluer ou de créer des dispositifs à destination de tous les publics.

Réalisée une à deux fois par mandat sur tout le territoire, cette analyse contient des volets prospectifs afin d'anticiper les grandes évolutions sociales et sociétales. Elle est ensuite déclinée sur des thématiques plus précises ou certains quartiers afin d'identifier plus précisément les besoins des habitants.

Le territoire en quelques chiffres :

147 122 habitants au 1^{er} janvier 2023, son plus haut niveau historique.



41%
des personnes
vivant seules
ont plus de 75 ans



24.4%
des personnes
ont plus
de 60 ans



8%
de taux de pauvreté
des 75 ans et +



48 % des ménages*
(personne seule)



22% des ménages*
(familles sans enfant)



23.7% des ménages*
(familles avec enfant (s))



14%
de taux
de pauvreté



8%
des ménages
allocataires des minimas
sociaux

50 % de la pauvreté se concentre sur 20 % des quartiers aixois (Encagnane, Jas de Bouffan, Corsy Loubassanne, Pinette).





La ville d'Aix-en-Provence a répondu favorablement à la mise en place de la Nuit de la Solidarité pour l'édition 2022. Elle s'est déroulée le 20 janvier 2022 :

8 équipes de 5 personnes de 19h à 22h30 ont sillonné un territoire circonscrit.

Outre un premier dénombrement cette action avait pour objectifs de :

- Connaître les profils des populations sans abri et leurs besoins
- Favoriser la mise en place de dispositifs adaptés
- Favoriser les échanges entre les différents acteurs du secteur
- Rendre visible les problématiques rencontrées
- Encourager l'engagement citoyen dans la lutte contre l'exclusion

47 personnes ont été rencontrées dont 32 qui ont accepté d'être interrogées.

Les besoins les plus souvent cités comme non satisfaits sont :

- Le stockage des affaires
- L'accès à internet



L'échantillon des réponses était limité, il sera nécessaire de poursuivre l'identification des besoins lors des éditions suivantes.

Pour l'édition 2023, il conviendra d'étendre le périmètre de l'action, d'explorer l'ensemble du territoire, d'adapter le questionnaire et de développer la mobilisation citoyenne.

2.2 Prévenir les ruptures de logement et lutter contre le sans-abrisme

2.2.1 Le Service d'Accueil et d'Orientation : Une réponse immédiate à la grande détresse et à la rupture de logement

MISSIONS

Depuis 2004, le Service d'Accueil et d'Orientation (SAO) au 7 rue Joseph Diouloufette accueille tous les jours (hormis le jeudi après-midi) sans rendez-vous les personnes marginalisées pour les informer, les soutenir, les orienter ou les accompagner vers l'hébergement, le soin, l'accès aux droits ou à l'emploi.

Le SAO concentre son action à l'encontre d'un public majeur, sans enfant à charge. Il reçoit essentiellement les nouvelles personnes orientées par divers partenaires, notamment par le **115** (*numéro d'urgence sociale*).

EQUIPE

2 travailleurs sociaux, 3 agents d'accueil, 1 responsable de service.

ACTIVITE 2022

11 200 passages à l'accueil
2021 : 12 324 passages

La diminution de 9% de passages à l'accueil s'expliquerait par les venues moins fréquentes des usagers du dispositif de domiciliation qui se rendent au SAO pour retirer leur courrier.



Les dispositifs du SAO :

◆ Les permanences de premier accueil au SAO

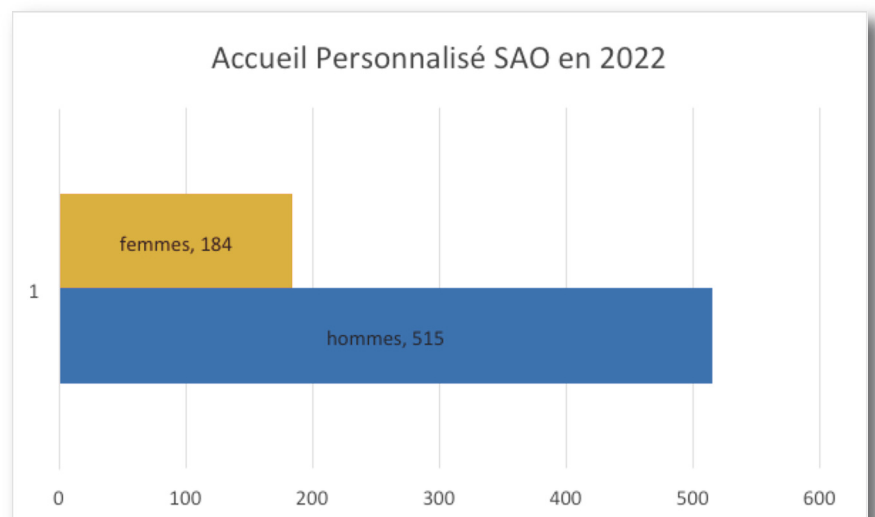
Elles ont pour fonction:

- d'évaluer la situation
- d'orienter le cas échéant
- d'échanger et de proposer une écoute attentive et bienveillante
- D'apporter un premier niveau d'information sur les dispositifs, les structures, l'accès aux droits

◆ Des accompagnements sociaux pour élaborer un projet personnalisé :

Le SAO propose un référent unique afin que celui-ci coordonne le parcours co-construit avec la personne. Au regard du public accompagné, c'est-à-dire des personnes confrontées à des difficultés liées à l'hébergement ou au logement multipliant les difficultés sociales, de santé, administratives, l'accompagnement prend la forme d'un soutien renforcé par des :

- Rencontres régulières
- Sollicitations de nombreux partenaires
- Accompagnements physiques



En 2022, 699 personnes ont été accueillies, dont 349 nouvelles personnes. 258 hommes et 91 femmes

Une attention est particulièrement portée aux femmes en difficultés d'hébergement, en raison de leur plus grande vulnérabilité.

Les personnes reçues sont souvent en rupture totale d'hébergement et sollicitent une mise à l'abri immédiate. Le SAO procède à une évaluation de la situation de la personne et partage ces informations avec le **115** (*numéro d'urgence sociale*) permettant ainsi une meilleure prise en charge et orientation vers :

► **1 - Le Centre Henri Dunant de la Croix Rouge** qui met à disposition 17 places d'hébergement d'urgence ouvertes toute l'année, pour une durée de 2 semaines renouvelable jusqu'à une stabilisation de la situation sociale. *En 2022, 39 personnes ont bénéficié de ces places d'urgence dont 11 femmes.*

L'activité retrouve les mêmes volumes que les années précédentes, hors 2021 (post COVID, 19 personnes accueillies).

► **2 - Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation** (SIAO 13) qui coordonne toutes les entrées en place d'insertion CHRS et logements accompagnés.

En 2022, 201 fiches SIAO ont été instruites par le SAO pour 147 hommes et 54 femmes.

39 personnes ont pu entrer en CHRS.

Les délais sont longs pour entrer en structure d'insertion. Durant l'attente d'attribution d'un logement, les personnes n'ayant pas accès aux hébergements d'urgence trouvent des solutions de fortune ou accèdent directement à du logement via d'autres dispositifs.

85 personnes ont accédé à un logement autonome soit par le biais du DALO (Droit Au Logement Opposable), du service logement de la Ville ou la PFTA.

2.2.2 Plateforme Territoriale d'Appui (PFTA)

MISSION

La Plateforme Territoriale d'Appui (PFTA) du Pays d'Aix, est un dispositif co-animé et coordonné entre le CCAS et le SIAO, afin de mieux accompagner les personnes sans domicile et favoriser le maintien dans le logement.

Cette plateforme renforce l'articulation de l'accompagnement social vers et dans le logement.

Cette plateforme a pour mission :

- La coordination des acteurs du territoire : mobilisation de logements et de moyens d'accompagnement, et développer la coopération des acteurs
- La coordination dédiée autour de situations complexes afin de réaliser un diagnostic complémentaire, et proposer un accompagnement adapté.

Suite à une réponse favorable à un appel à projet FNAVDL (Fonds national pour l'accompagnement vers et dans le logement), un travailleur social a rejoint le dispositif en juillet 2021 et effectue des accompagnements dits intensifs.

EQUIPE

1 agent du service social.

ACTIVITE 2022

En 2022, 35 nouvelles situations ont été examinées (42 en 2021) dans le cadre de commissions composées d'acteurs du logement, bailleurs sociaux et acteurs d'intermédiation locative, des partenaires santé psychique, et addictions, des acteurs d'accompagnement social.

Sur 35 situations examinées, 34 sont aixoises.

La file active de suivi a été de 61 personnes afin de s'assurer de la pérennité de l'accompagnement.

22 ménages ont été relogés chez des bailleurs sociaux, Intermédiation locative et maisons relais.

Pour 2023 :

La Plateforme Territoriale d'Appui va poursuivre son travail de mobilisation des acteurs du logement afin d'obtenir plus d'offres de logement et ainsi d'écourter les durées d'accès à un logement.

Les contingents de logements sociaux disponibles sont en forte tension en raison du Programme National de Renouvellement Urbain d'Encagnane qui nécessite un relogement des nombreuses familles, et la diminution sensible des nouveaux logements sur Aix (environ 700 nouveaux logements attendus en 2023 contre une moyenne de +1000 ces 5 dernières années).

2.2.3 L'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)

MISSION

Ce nouveau dispositif qui a démarré en juillet 2021 fait partie intégrante de la politique du logement d'abord et est financé par l'état. Il permet de prendre en charge des usagers parfois en situation de sans-abrisme jusqu'au maintien dans le logement. Trois degrés d'accompagnement sont définis par l'Etat, et Aix intervient sur le niveau 3 le plus élevé, nécessitant un accompagnement intensif de l'utilisateur.

Les orientations sont faites dans le cadre de la Plateforme Territoriale d'Accompagnement.

EQUIPE

Cet accompagnement est assuré par un travailleur social à plein temps.

ACTIVITE 2022

En 2022 : 26 accompagnements ont été effectués et 10 entrées en logement.

Sur les 26 personnes accompagnées, 25 étaient domiciliées à Aix en Provence.

6 ont été relogées dans le Pays d'Aix au regard des opportunités dans le cadre de propositions d'intermédiation locative.

Ce sont des logements conventionnés du secteur privé, et donc à coût accessible pour le locataire.

2.2.4 Mesure d'Accompagnement Socio-Educatif Lié au Logement (ASELL)

MISSION

La mesure ASELL est un dispositif d'accompagnement social pour travailler l'accès et le maintien dans le logement des personnes isolées et familles du territoire d'Aix. Ce dispositif est partiellement financé par le conseil départemental des Bouches du Rhône.

Il permet d'accompagner de manière régulière des personnes sans abri ou disposant d'un logement mais rencontrant des difficultés pour s'y maintenir (dette locative, difficultés dans la gestion du budget...). Cela peut concerner des personnes en situation de handicap ayant des difficultés de mobilité nécessitant des aménagements dans leur logement : rampes, besoin de salle de bain adaptée, besoin de logement en rez-de-chaussée).

EQUIPE

1 travailleur social.

ACTIVITE 2022

2022, 18 personnes accompagnées sur des mesures généralistes.
L'activité est stable par rapport aux années précédentes. A noter qu'en complément, 9 personnes ont été accompagnées sur des mesures handicap.

2.2.5 Le point Hygiène du SAO

MISSION

Le point hygiène de la Ville, géré par le SAO, est situé dans les locaux de la Halte de Jour. Deux espaces douches non mixtes sont ouverts tous les matins du lundi au vendredi. À la demande ou pour des situations particulières, les douches peuvent être ouvertes les après-midi. Des kits d'hygiène sont distribués et des serviettes mises à disposition des usagers.

EQUIPE

1 agent de 8h30 à 12h, et à la demande l'après-midi.

ACTIVITE 2022

2022 : 2507 passages en douche et 2420 kits d'hygiène.
2021 : 2458 passages en douche 2250 kits d'hygiène.

2.2.6 La commission de coordination des actions de prévention et des expulsions (CCAPEX) : Prévenir l'expulsion locative

MISSION

La commission de coordination des actions de prévention et des expulsions, la CCAPEX, est un dispositif réglementaire recevant tous les dossiers de locataires du territoire aixois en menace d'expulsion. Les situations étudiées sont majoritairement au stade de la mise en demeure et du commandement de payer.

Une coordinatrice missionnée pour ce dispositif évalue les situations des personnes en situations d'impayés. Elle propose un plan d'action avec les référents des usagers.

Cette instance se décline sous plusieurs formes :

- Des commissions traitant des usagers domiciliés sur Aix et Pays d'Aix avec l'Alpa et le SASS la chaumière.
- Des examens hors commission d'usagers domiciliés exclusivement sur Aix et orientées par les bailleurs sociaux, des partenaires ou par les usagers eux-mêmes.

EQUIPE

Une coordinatrice spécialisée.

ACTIVITE 2022

20 situations instruites en commission / 56 accompagnements hors commissions.

L'activité 2022 est en légère augmentation par rapport à 2021 (17 dossiers).

2.2.7 L'équipe mobile

MISSION

L'équipe mobile existe depuis 15 ans. C'est une équipe mixte qui permet de réaliser un travail de terrain dans la rue auprès d'hommes et de femmes, en partenariat avec le Samu social de la Croix-Rouge Française, lors de maraudes de 18h à 00h30 en période hivernale et jusqu'à 23h hors période hivernale, 5 jours sur 7.

Les actions réalisées par l'équipe mixte :

- **Maraudes**, repérage des personnes à la rue, réponses aux signalements, accompagnement social, maraudes avec les partenaires (équipe mobile santé mentale précarité, Samu social de la croix rouge, les restos du cœur).
- **Investissement** et présence sur les accueils de jour d'Aix en Provence : rencontre des usagers, évaluation de la situation, orientation vers les structures adaptées notamment le SAO pour une prise en charge adaptée.
- **Actions collectives** en partenariat avec des structures aixoises (CHRS, Hôpital Montperrin) : ateliers bien-être spécifiques pour les femmes, espaces de rencontres, de paroles mixtes.
- **Participation** à des sorties collectives de socialisation.
- **Etayage** et renfort éducatif lors de moments clés dans le parcours de la personne (entrée en logement).

Plusieurs rencontres sont souvent nécessaires pour tisser un lien de confiance pour une orientation adaptée. Une attention particulière est portée sur le public féminin qui présente des vulnérabilités accrues et est plus exposé aux violences.

EQUIPE

2 travailleurs sociaux.

ACTIVITE

18 ateliers collectifs ont été réalisés en 2022, 7 sorties collectives ont été effectuées pour 187 personnes dont 100 femmes.

Pour 2023 :

L'équipe mobile va renforcer le travail de suivi éducatif en instruisant directement depuis la rue les dossiers et situations afin d'éviter les diverses ruptures de droit et faciliter l'émergence d'un projet personnel.

2.2.8 Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale – CHRS

MISSION

Agréé et financé par la Direction Départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), le CHRS Le Chêne accueille sur orientation du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO), des femmes, avec ou sans enfants, rencontrant une rupture de logement cumulée à d'autres problématiques sociales.

Il est agréé pour recevoir 22 personnes soit 10 femmes et 12 enfants.

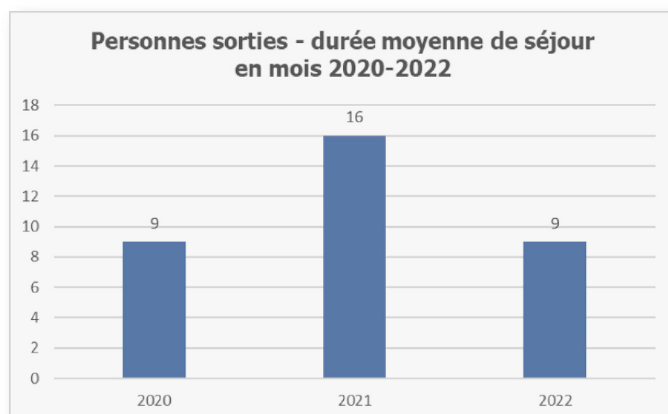
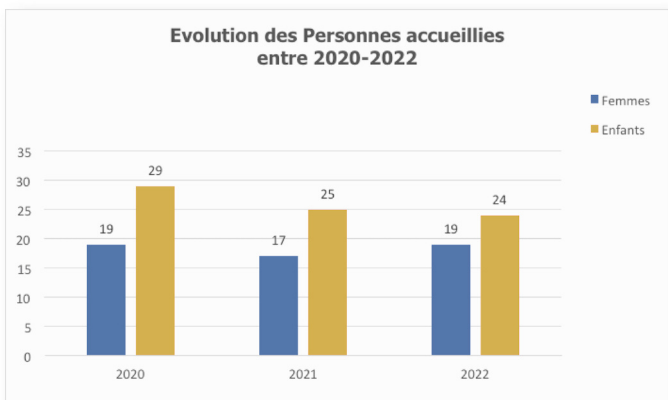
L'accompagnement mis en œuvre par l'équipe du CHRS a pour objectif le relogement et la réalisation du projet de vie de la résidente. Les résidentes bénéficient d'un accompagnement individualisé, global et co-construit qui porte sur l'insertion par le logement, professionnelle, sociale, budgétaire, le soutien à la parentalité et dans les démarches administratives. En complément de cet accompagnement, des actions collectives mensuelles sont organisées. Elles ont pour thème le logement, le budget, la vie quotidienne... des ateliers cuisines sont aussi organisés. Ces moments favorisent les notions le vivre ensemble, de partage et de convivialité.

EQUIPE

L'équipe est composée d'1 coordinatrice, 2 travailleurs sociaux, 1 agent administratif, d'1 responsable de service et de 4 veilleurs titulaires.

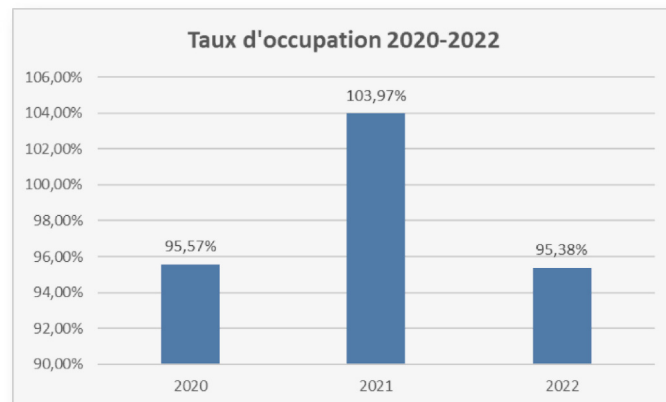
ACTIVITE 2022

2022 : 24 femmes accueillies et 19 enfants
Durée moyenne d'un accueil : 9 mois



Le taux d'occupation pour 2022 est de 95 % contre 104 % en 2021 (année post-COVID avec accueil de familles nombreuses). Il est à noter qu'en 2021, le dispositif avait accueilli 3 séjours de plus de 18 mois. Certaines situations, plus complexes que d'autres nécessitent un accompagnement socio-éducatif plus long pour accéder à un logement autonome.

En 2022, cela représente 7 489 journées de prise en charge et 170 nuits d'accueil d'urgence.



L'accueil d'urgence du CHRS :

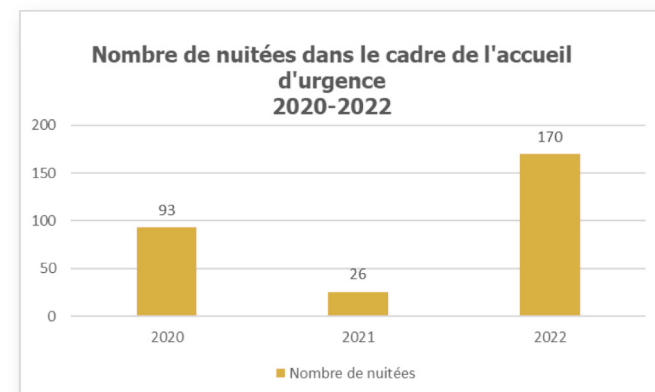
MISSION

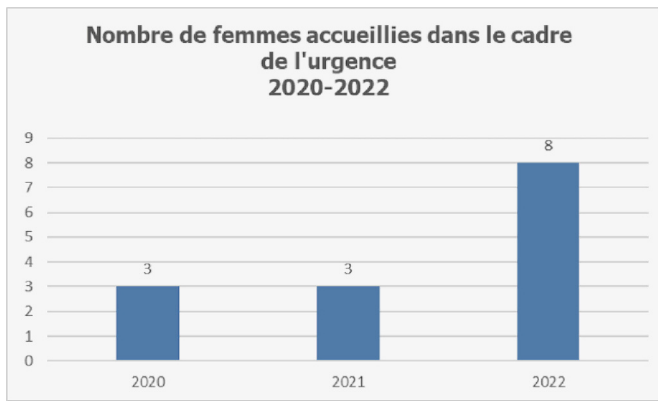
Le CHRS est sollicité dans le cadre de places d'accueil d'urgence. Lors du départ d'une résidente, la place est mise à disposition du SIAO. Dans l'attente d'une orientation, la place est mise à disposition du 115 (urgence sociale) pour une femme seule.

ACTIVITE 2022

2022 : 8 femmes accueillies en urgence soit 170 nuitées
Durée d'hébergement entre 5 et 42 nuits.

La mise à disposition des logements auprès du 115 dès le départ d'une résidente a été systématisé en 2022 ce qui explique l'augmentation significative de nombre de nuitée d'urgence.





Logements d'insertion

MISSION

Le dispositif des logements d'insertion a été créé en 1996 dans le cadre d'une convention avec l'ALPA (Association Logement du Pays d'Aix). L'ALPA met en location au CCAS 13 logements : **6 studios, 2 appartements T2, 5 appartements T3.**

Ces logements sont situés en centre-ville, le CCAS pouvant les sous-louer (à titre temporaire 6 mois renouvelable une fois) à des personnes ou familles en difficulté d'accès au logement. Ce dispositif permet une insertion durable aux personnes accueillies en leur offrant un support plus serein pour construire un projet de vie. Il leur permet notamment de disposer d'un temps pour pouvoir mettre en œuvre les démarches nécessaires pour accéder à un logement autonome.

Un accompagnement est assuré par le référent social prescripteur et des actions sociales collectives sont organisées sur le « savoir habiter » (la vie quotidienne, les économies d'énergie...) et l'accès au logement autonome (droits et devoirs des locataires, démarches d'accès au logement...).

Pour les familles, les orientations sont essentiellement faites par la Maison Départementale de la Solidarité ou par le CCAS d'Aix en Provence.

EQUIPE

En mutualisation : 1 coordinatrice, 1 agent administratif, 1 Conseillère en Economie Sociale et Familiale.

ACTIVITE 2022

Année	2022	2021	2020
Couples avec enfants	3	3	2
Famille monoparentales	7	8	11
Femmes seules	4	5	3
Hommes seuls	7	7	5
total	21	23	23

L'activité 2022 est en légère baisse par rapport aux années précédentes, mais sa quasi-stabilité ne permet pas d'interprétation particulière.

La durée moyenne de séjour en 2022 est de 10 mois.

Le dispositif Action Sociale Collective (ASC)

Le Conseil Départemental finance 13 mesures d'accompagnement mises en œuvre par un agent du CHRS. Cela représente sur l'année 2022 :

- ▶ 49 Visites à Domicile
- ▶ 93 rendez-vous téléphoniques et présentiels
- ▶ 7 actions sociales collectives en lien avec le savoir habiter et l'accès au logement autonome.

Sur les 21 personnes accueillies, 20 sont originaires du département des Bouches du Rhône dont 12 domiciliées à Aix.

2.3 Lutter contre la précarité

2.3.1 Aides sociales :

MISSION

Le CCAS propose un accompagnement aux demandes d'aides sociales en constituant, avec les usagers, les dossiers tels que les demandes d'allocations personnalisées d'autonomie, les aides à l'hébergement en résidence autonomie et EHPAD, les obligations alimentaires, etc.

Ces dossiers sont ensuite transmis au Conseil Départemental pour instruction et décision.

Une permanence mensuelle a été instaurée au 2^{ème} semestre 2022 à la résidence autonomie le Sans Souci.

EQUIPE

5 agents administratifs sont partiellement missionnés à l'accompagnement des usagers.

ACTIVITE 2022

2022 : 525 dossiers complétés.

2021 : 517 dossiers complétés.

L'activité 2022 est en légère hausse, portée soit par la conjoncture socio-économique actuelle, soit par le calendrier de renouvellement des dossiers d'aide.

A noter :

Une permanence de travailleur social dans cinq mairies de quartier est à l'étude pour un démarrage en janvier 2023. Cette permanence sera évaluée afin de déterminer le public reçu et les demandes formulées.

2.3.2 Le Plan Canicule

Chaque année le Plan national de surveillance se tient du 01 juin au 15 septembre.

Le déclenchement du niveau orange a été effectif le 21 juillet 2022 jusqu'au 25 juillet, entraînant l'ouverture de la cellule d'appel.

450 personnes inscrites sur le registre ont été appelées, par 7 appelants durant ces 5 jours, afin de contrôler et accompagner les usagers fragiles et isolés.

2.3.3 Aides sociales facultatives

Les aides accordées par le CCAS sont hétérogènes : aide alimentaire, aide à l'énergie, aide à la mobilité, aide au paiement d'une assurance habitation....

Une commission des aides facultatives se réunit toutes les semaines afin d'étudier les demandes des travailleurs sociaux du CCAS ou des partenaires.

2022 :

- ▶ 2 546 aides accordées pour un montant de 159 423 € dont 134 150 € d'aides alimentaires accordées en Chèque d'Accompagnement Personnalisé
- ▶ 48 aides accordées pour le loyer pour un montant de 8 032 €
- ▶ Et 47 aides accordées pour l'énergie pour un montant de 5 660 €

2.3.4 Domiciliation

La domiciliation, disposition légale et obligatoire, permet d'avoir un justificatif de domicile et une adresse pour recevoir du courrier, d'accéder à des droits et prestations pour les aixois qui n'ont pas de domicile. La domiciliation est accordée pour une durée de 1 an, renouvelable.

2022 : 783 personnes domiciliées

2021 : 766 personnes domiciliées

2022 : 10 653 courriers distribués

2021 : 12 646 courriers distribués

L'activité est quasi stable entre 2021 et 2022.

Il existe deux autres structures de domiciliation sur le territoire aixois, le CCAS étant l'acteur majeur de ce dispositif.

2.3.5 L'accompagnement des personnes bénéficiaires du RSA

MISSION

Le CCAS, labellisé Lieu d'accueil par le Conseil départemental, assure l'accueil, la contractualisation, le suivi des parcours et le suivi social des bénéficiaires du RSA.

Outre la contractualisation formelle par le biais d'un Contrat d'Engagement Réciproque, il s'agit pour les travailleurs sociaux d'accompagner les allocataires de manière globale afin de lever les freins à leur insertion professionnelle.

EQUIPE

7 travailleurs sociaux et des agents administratifs mutualisés.

ACTIVITE 2022

En 2022, Le service a suivi 1465 bénéficiaires dans le cadre du RSA, avec un pourcentage de 59% hommes (868) et de 41% femmes (597).

Moins de 50 ans : 51% (750 personnes)

Plus de 50 ans : 49 % (715 personnes)

Sur l'année 2022, 337 personnes sont sorties du dispositif RSA, soit 23 % de sortants sur la totalité. La proportion d'hommes sortants du dispositif est de 59% pour 41% de femmes.

Il est à noter que 52 % des sortants ont plus de 50 ans contre 48% pour les moins de 50 ans.

2.3.6 Le Point Conseil Budget (PCB)

Le PCB est un dispositif de prévention contre le surendettement labellisé et financé par l'État, destiné à toute personne rencontrant des difficultés financières et souhaitant être accompagnée pour gérer son budget. L'année 2022 a été une année de début d'activité. Elle a été rythmée par la mise en pratique des outils de collecte des données, la mise en place des accompagnements, les modes d'orientation et de diffusion d'information pour faire connaître le dispositif PCB (organisation de réunions partenariales, création de flyers...).

2022 :

20 personnes suivies

35 % sont des salariés

Durée moyenne du suivi : 5 mois

2.3.7 L'aide administrative

Des permanences d'aides administratives permettent à tous les aixois rencontrant une difficulté de complétude de dossiers d'être accompagnés dans leurs démarches : dossier retraites, démarches auprès d'organismes tels que la CAF, la CPAM, démarches d'état civil, dossiers MDPH, demande de logement social...

2022 :

750 entretiens

810 dossiers traités

Nombre de personnes : 682

Handicap

Le service Handicap, mutualisé avec du personnel CCAS, est situé à la direction Santé Publique et Handicap avenue Cézanne. Ses missions sont d'accueillir, informer, orienter et accompagner dans leurs démarches administratives ou d'aides subventionnées les personnes en situation de handicap.

En 2022 :

1839 personnes ont été accueillies sur site : remises de dossiers MDPH et aides à la complétude (337 à l'accueil physique et 348 avec une assistante sociale).

Aides diverses : logement, transport, réorientation, etc...

Accueil téléphonique : 2484 personnes dont 502 personnes qui ont bénéficié d'un accueil « information / orientation » ; Le service Handicap pilote également la commission communale d'accessibilité et "la nuit du handicap" qui s'est tenue en juin 2022.





Les seniors à Aix-en-Provence :

- 21 453 Seniors de 60 à 74 ans, dont 33% vivent seuls à leur domicile ;
- 13 922 Seniors âgés de 75 ans et plus, dont 46% vivent seuls à leur domicile.

Près d'un tiers des Français âgés de +75 ans sont en perte d'autonomie légère à sévère. Le nombre de +60 ans va continuer de croître jusqu'en 2030 minimum, ce qui représente environ 3700 personnes supplémentaires dont plus de 1000 ayant 75 ans ou plus.

3.1 Informer, accueillir et animer les publics seniors

3.1.1 Le Pôle Infos Séniors

MISSION

Le Pôle Infos Séniors est un service d'information, d'orientation, d'évaluation et de coordination pour les seniors de plus de 60 ans, leurs aidants et les professionnels qui les entourent.

Les agents se relayent pour répondre aux demandes d'information du public dans le cadre d'une permanence téléphonique ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h tous les jours sauf le mardi après-midi. Elles reçoivent également en entretien sur rdv lorsque la personne ou l'aidant le souhaite.

Le Pôle Info Seniors organise également avec les partenaires aixois des actions gratuites de prévention à destination du public âgé tels que des ateliers de prévention de la perte d'autonomie (activités physiques adaptées « Bouger-âgé ») au sein du centre social J.P Coste, des ateliers « bien-être -sophrologie », « yoga du rire », « tai chi » au centre social La Grande Bastide avec le soutien de partenaires.

EQUIPE

4 agents : - 2 agents d'information et d'orientation.
- 2 travailleurs sociaux.

ACTIVITE 2022

En 2022, 938 foyers ont été accompagnés au travers de 2394 actions effectuées (appels, emails, courriers, visites à domiciles).

Cela correspond à une augmentation de 3% par rapport à 2021, en lien avec l'augmentation observée ces dernières années.

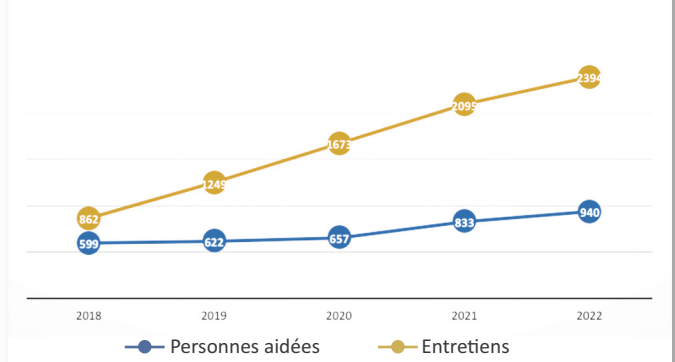
70% des usagers ont plus de 75 ans et sont majoritairement des femmes (73%).

Les motifs d'appel :

- Dans 30 % des cas une demande d'information sur les démarches administratives en vue d'obtenir des aides financières ou humaines.
- Dans 25 % des cas, il s'agit d'une demande de renseignements ou de documentation pour la mise en place effective d'intervenants à domicile ou d'accès à une action qui favorise le maintien à domicile.
- Dans 8 % des demandes, il s'agit d'obtenir des renseignements quant à l'adaptation du logement ou l'entrée en établissement spécialisé.
- Enfin, les demandes faites au pôle concernent dans 37 % des cas, une demande d'intervention pour une évaluation, pour de la coordination ou du soutien social.

Si le nombre de personnes aidées augmente peu (3%), le nombre d'actions (appels reçus et réponses apportées) à lui augmenté de 14 % entre 2021 et 2022. Les usagers appellent donc plus souvent et pour d'avantages de demandes d'aides. Il est observé une forte augmentation de plus de 20% du nombre d'appels téléphoniques. En 2022, 98 familles ont été guidées et soutenues dans leurs démarches par l'assistante de coordination. Les demandes d'intervention de l'assistante de coordination par les professionnels sont en légère baisse (-7%).

Evolution de l'activité du Pôle entre 2018 et 2022



3.1.2 La Cellule d'Action Accompagnement des Personnes Retraitées (C2APR)

MISSION

Depuis août 2016, La Cellule Action Accompagnement des Personnes Retraitées (2APR) est compétente pour toutes les problématiques sociales, juridiques et financières concernant les personnes qui perçoivent, au moins, un droit à la retraite.

Cet accompagnement global permet d'informer les retraités fragiles sur leurs droits, dispositifs d'aides et démarches administratives.

Les bénéficiaires de la cellule cumulent souvent plusieurs types de difficultés (accès aux droits, problématiques budgétaires et financières, maintien à domicile, maladie, handicap, expulsion...), et sont majoritairement isolées, sans aidant familial ou proche.

De plus, la conjoncture sociale et sociétale depuis 2020 a eu un impact notable sur ce public.

EQUIPE

2 agents administratifs et 4 travailleuses sociales.

ACTIVITE 2022

2022 : 7 786 appels téléphoniques (9285 en 2021) : on observe une reprise des entretiens physiques en 2022 qui explique la diminution des appels téléphoniques.

1 464 entretiens physiques, 313 Visites à Domicile (296 en 2021) et 1597 personnes suivies par le service dont 60% sont des femmes et 40 % des hommes.

3.1.3 Animation :

MISSION

Ce service mutualisé avec la ville a pour mission d'accompagner les personnes âgées de plus de 62 ans vers des actions limitant les effets potentiels du vieillissement (troubles physiques et cognitifs) par des activités ludiques qui maintiennent les capacités et lien social.

LES ACTIVITÉS POUR DES SENIORS EN PLEINE FORME

Les activités hebdomadaires proposées, sur plusieurs sites, par le service animation sont nombreuses et pour tous les goûts, aussi bien culturelles que sportives :

Aquagym, gym, barre au sol, yoga, yoga sur chaise, méditation, pilâtes, randonnée, atelier mémoire, atelier du festival d'art lyrique, atelier peinture, chorale. Les moments festifs comme la fête des séniors au Parc Saint Mitre rencontrent également beaucoup de succès (*cf page suivante*).

EQUIPE

4 agents d'animation.

ACTIVITE 2022

En 2022 les activités ont repris au Sans Souci après 2 ans de crise sanitaire, pour 10 à 15 résidents tous les après-midi de 14h à 16h30.

En 2022, le service Animation comptait 399 usagers inscrits, contre 346 en 2021.

3.2 Coordonner et déployer des réponses au domicile

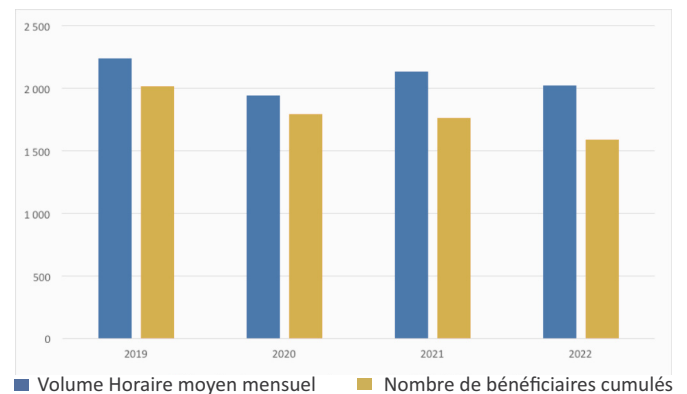
3.2.1 Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

MISSION

Le service à domicile (SAAD) assure une aide et un soutien aux personnes de plus de 60 ans, âgées et/ou handicapées, dans les gestes essentiels de la vie quotidienne pour les maintenir sur le lieu de vie de leur choix, par l'intervention d'un agent à domicile.

14 SAAD sont enregistrés sur la commune d'Aix.

Le service du CCAS intervient sur la commune d'Aix-en-Provence : Aix, Luynes, Les Milles, Puyricard, Coutheron, Celony. La moyenne d'âge des bénéficiaires du SAAD est de 81.5 ans.



EQUIPE

2 référents de secteur, 17 aides à domiciles et 1 agent d'accueil.

ACTIVITE 2022

En 2022, le nombre d'heures effectuées est en légère baisse (5%), principalement dû aux difficultés de recrutement du secteur : le métier d'aide à domicile est le 8ème métier le plus recherché sur le territoire aixois selon Pole Emploi (BMO 2022) avec 750 emplois vacants. Les usagers historiques du CCAS ont également une perte d'autonomie plus marquée, nécessitant plus d'heures d'accompagnement à leur domicile.

Répartition et évolution des financements des heures réalisées sur 2022

Financiers	2019	2020	2021	2022
APA	64%	60,26%	69,18%	74,21%

Près de 3 usagers sur 4 sont bénéficiaires de l'APA. Ils n'étaient qu'à peine 2 sur 3 en 2019.

FÊTE DES SÉNIORS À SAINT MITRE



Après deux années d'interruption (cf. Covid-19) la Fête des Séniors s'est déroulée en juin 2022. Une Fête organisée conjointement par le CCAS et la Ville. Les retrouvailles étaient chaleureuses.

Environ 400 personnes se sont données rendez-vous au Parc St Mitre, sous l'œil attentif et bienveillant des agents du CCAS et de la Ville qui ont veillé notamment à la sécurité et au bien-

être des retraités présents. Les températures élevées ont nécessité des aménagements spécifiques et le chapeau de paille offert à chaque invité par le CCAS fut très apprécié.

Le déjeuner s'est déroulé dans la bonne humeur au son d'un accordéoniste. La chorale « Allegria » a ensuite interprété de nombreuses chansons avant le spectacle « spécial années 80 ». Ce temps festif, synonyme de renouement avec les liens sociaux sur un public particulièrement touché par deux années de pandémie, fut très apprécié par les usagers.

Un événement annuel qui ne désemplit pas, et qui nécessite le concours de tous les services de la ville et du CCAS, avec la présence des élus des deux institutions.



Repas à l'ombre des arbres du Parc St Mitre



Spectacle "Spécial années 80"



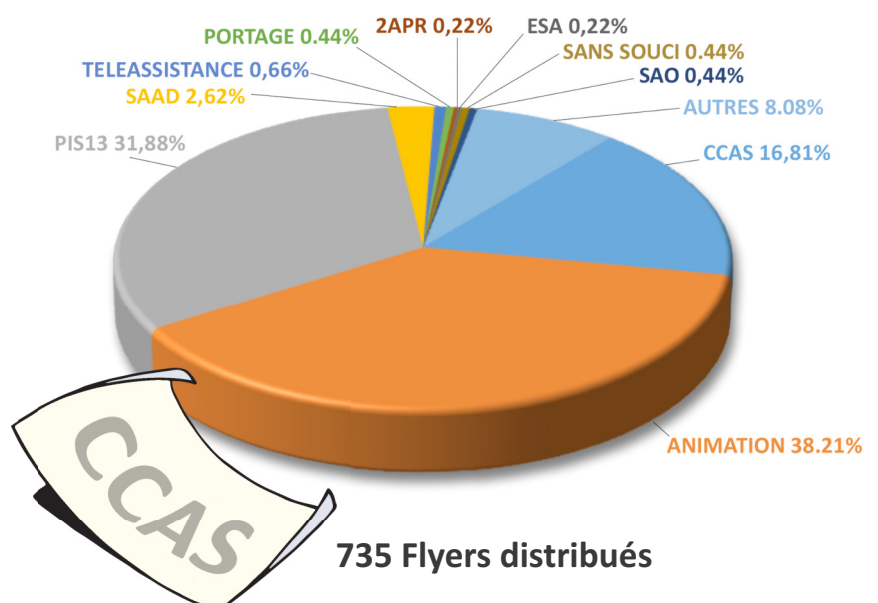
FORUM DES ASSOCIATIONS ET DU BÉNÉVOLAT

Chaque année, la ville d'Aix en Provence organise le forum des associations. Le CCAS y a naturellement participé le 11 septembre 2022, sur le Cours Mirabeau.

Les agents volontaires ont assuré une permanence toute la journée afin d'informer les 458 aixois qui se sont rendus sur le stand des missions et prestations du CCAS.

La participation du CCAS a été jugée très positive, permettant à la fois de réaliser une action de promotion des actions sociales et des actions Séniors effectuées par l'institution, et d'informer des aidants ou usagers de dispositifs répondants à leurs besoins personnels.

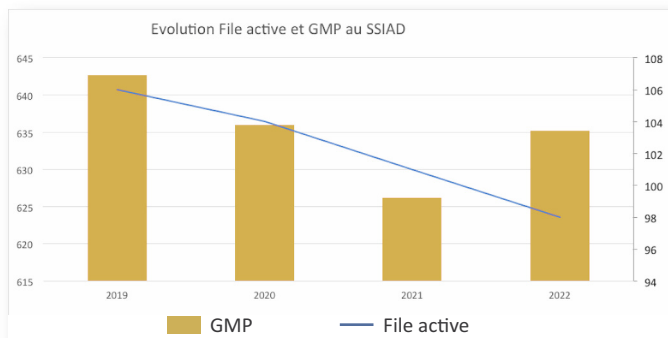
Répartition des questions par services



3.2.2 Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

MISSION

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) a pour mission d'assurer depuis 2016, sur prescription médicale aux personnes âgées de plus de 60 ans, les soins infirmiers et d'hygiène générale ainsi que les concours à l'accomplissement des actes essentiels de la vie, à l'exclusion des interventions de l'aide à domicile.



EQUIPE

3 infirmières, 15 aides-soignantes, 1 secrétaire, 1 agent polyvalent, 1 coordinatrice.

ACTIVITE 2022

Le volume d'activité du SSIAD faiblit légèrement, principalement freiné par :

- ▶ les fortes tensions de recrutement. Il manque 880 aides-soignants et 330 infirmiers sur le territoire selon Pole Emploi (BMO 2022).
- ▶ Le manque de médecins généralistes, reportant les retours à domicile des patients. La majorité des patients est âgée de plus de 85 ans.



3.2.3 Equipe Spécialisée Alzheimer

MISSION

L'équipe ESA offre à domicile des soins de réhabilitation et d'accompagnement.

EQUIPE

1 ergothérapeute, 1 psychomotricienne, 2 assistantes de soins en gérontologie.

ACTIVITE 2022

En 2022, 86 patients suivis pour 539 séances réalisées (648 en 2021). La moyenne d'âge des patients Alzheimer reste identique depuis plusieurs années : 82 ans.

3.2.4 Portage de repas

MISSION

Le portage de repas assure la livraison de repas au domicile des personnes âgées de plus de 60 ans et/ou handicapées au moins de 80%.

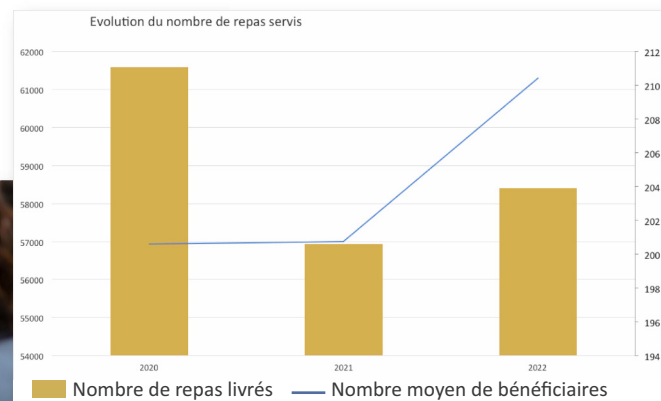
Les repas sont préparés par un prestataire, selon les normes d'hygiène en vigueur. Le CCAS a obtenu l'agrément qualité le 17 mars 2021.

Le service est assuré tous les jours de l'année y compris les jours fériés et propose des régimes spéciaux.

EQUIPE

1 agent

ACTIVITE 2022



Le nombre de bénéficiaires augmente discrètement en 2022 et le nombre de repas servis est en hausse également.

Ainsi, la majorité des usagers inscrits ne consomme pas tous les jours.

La note générale de satisfaction du service est de 8.2 /10.

74 % des usagers recommandent ce service.

3.2.5 Téléassistance :

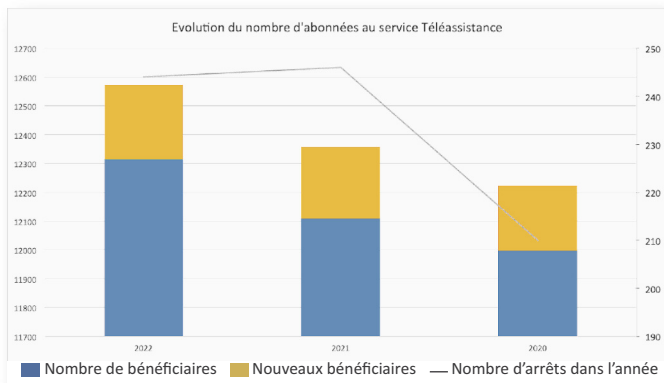
MISSION

Le dispositif Quiétude Téléassistance 13, service permanent du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, propose un système téléphonique de surveillance destiné à apporter 24h/24h et 7 jours sur 7, aide et assistance immédiate à toute personne âgée ou handicapée vivant à domicile.

EQUIPE

1 agent.

ACTIVITE 2022



Le nombre de bénéficiaires cumulés est en constante augmentation depuis 2019.

Éléments marquants en 2022 SSIAD / SAAD / ESA

- ▶ Engagement d'une démarche institutionnelle de promotion de la Bienveillance et de prévention de la Maltraitance : des sessions de formations ont débutés en novembre 2021 et seront finalisées afin que l'intégralité des équipes soient formées mi 2023.
- ▶ Suivi et pilotage de l'activité et des actions avec des outils adaptés : un changement de logiciel avec une version plus moderne vouée à l'installation de la télégestion mobile est en cours et sera finalisée mi 2023 sur le SAAD, le portage de repas et la téléassistance.



3.3 Héberger les seniors fragiles (Sans Souci, foyers restaurants)

3.3.1 Résidence Autonomie du Sans Souci

MISSION

Situé le long du Boulevard Jean Jaurès, à proximité immédiate du centre-ville d'Aix-en-Provence, la résidence du « Sans Souci » est composée de 42 studios d'environ 30m² répartis sur 4 étages agréés à l'Aide Sociale pour la totalité des places, d'un espace de restauration pouvant accueillir jusqu'à 160 convives, de deux salles d'activités, d'une grande salle de gymnastique et de yoga, d'un salon de lecture et de jeux et d'un petit jardin d'agrément. Cet établissement accueille des personnes âgées, valides et autonomes, tout en leur proposant un accompagnement personnalisé et des prestations adaptées à leurs besoins. L'établissement permet d'apporter des réponses de proximité favorisant la préservation de l'autonomie par un fonctionnement et un cadre de vie adapté.

EQUIPE

1 responsable d'établissement, 1 adjointe, 2 agents administratifs, 1 agent d'accueil, 2 veilleurs de nuit, 3 cuisiniers, 5 agents d'entretien.

ACTIVITE 2022

Après deux longues années de pandémie ayant entraîné des restrictions et des bouleversements dans le fonctionnement interne de la résidence du Sans souci et des services proposés, l'année 2022 a été l'amorce d'une reprise progressive de toutes les activités. Forte de nouvelles pratiques professionnelles et d'un accompagnement individualisé renforcé (interventions de psychologue, agent de l'équipe sociale et de services de soins extérieurs, activités de prévention), la résidence a retrouvé un fonctionnement normal.

En 2022, l'établissement a accueilli 45 personnes (43 en 2021), 27 femmes et 18 hommes, dont la moyenne d'âge est de 83,73 ans. La résidente la plus jeune est âgée de 64 ans et les deux plus âgées ont 97 et 105 ans (doyenne de la ville). 82% de la population accueillie est issue du département des Bouches du Rhône (contre 86% en 2021) et 65% sont d'origine aixoise.

Leur autonomie est en légère diminution du fait des parcours difficiles subis lors des épisodes de Covid19.

2021	2022
15 personnes en GIR 3-4	12 personnes en GIR 3-4
38 personnes en GIR 5-6	28 personnes en GIR 5-6

Cependant l'ensemble des services du CCAS s'efforce de les accompagner dans leur quotidien sur les plans domestiques (Service d'aides à domicile), paramédical (Soins infirmiers à domicile, psychologue, psychomotricienne) et administratif.

Les résidents trouvent également sur l'établissement nombre d'activités préventives favorisant le bien vieillir et permettant de rompre l'isolement : Gym douce, Yoga, Ateliers mémoire, Peinture, Cinéma, Karaoké, Lotos et la présence chaque après-midi d'un animateur du CCAS. De nombreux repas à thème et goûter sont proposés tout au long de l'année. Deux jeunes engagées dans le service civique Unis Cités seront également présentes 4 jours par semaine jusqu'au mois de juin 2023.

Tout en maintenant ces activités, la résidence a décidé de développer ces offres de loisirs afin de satisfaire le plus grand nombre. Ainsi, en 2023, seront proposées de nouvelles activités telles que le chant, des séances de Wii (aide à l'inclusion numérique), 4 ateliers et une sortie culturelle en partenariat avec le Festival d'Aix.

Les foyers restaurant (du Sans souci, Puyricard et Luynes) ont été réouverts aux seniors aixois en fin d'été. 33 639 repas ont donc été confectionnés par l'équipe de cuisiniers de la résidence contre 31 157 en 2021.



Anniversaire des 45 ans de la Résidence Autonomie le Sans Soucis.





4.1 Mot de la DGS

Ce rapport d'activités s'inscrit dans un contexte particulier puisque trois ans se sont écoulés depuis la crise sanitaire. Il témoigne donc de la capacité du CCAS à maintenir et à désormais pleinement reprendre ses activités de premier ordre pour nos publics fragiles et isolés.

Alors que notre quotidien en 2022 a encore été celui de la gestion des impacts de la crise sanitaire, c'est la guerre en Ukraine qui a éclaté et a nécessité une nouvelle organisation de crise. Une nouvelle fois nos priorités ont été bousculées.

C'est désormais l'appréhension de tensions sociales avec la montée de l'inflation, la précarité énergétique, et la réforme des retraites qui nécessitera pour le CCAS de savoir une nouvelle fois s'adapter pour répondre aux besoins des plus vulnérables. 2022 a aussi été marquée par un nouvel été particulièrement chaud qui a nécessité la mise en œuvre réussie du Plan Canicule. Nous devons également nous préparer à assumer les conséquences sociales des répercussions climatiques.

2022 doit aussi être analysée comme une année de renouveau et de reprise, avec la réouverture des foyers restaurants, la célébration des 45 ans de la Résidence Autonomie, la reprise des animations pour préserver ce lien social si important, telles que la fête des seniors au parc St Mitre.

Aussi, je souligne et remercie toutes les équipes du CCAS pour leur engagement qui, malgré ce contexte, ont œuvré à la continuité des missions et ont su aller de l'avant sur de nombreux projets. Nous avons relancé la dynamique de modernisation de notre institution et développé de nouveaux projets (Point Conseil Budget dans le cadre du Plan pauvreté national ; politique logement d'abord ; ...) tels que notre première participation à la Nuit de la Solidarité en janvier 2022.

Ce développement du CCAS se fait avec pour exigences celles d'être une institution ouverte en lien avec notre réseau de partenaires, garante des conditions de travail de ses agents, tout en préservant nos équilibres financiers essentiels à notre continuité.

Marie-Anaïs RENAULT ROUX
Directrice Générale des Services du CCAS

4.2 Rôle du CCAS

Établissement Public Administratif, le Centre Communal d'Action Sociale a des missions diversifiées permettant la mise en œuvre du projet de politique sociale décidé par la Municipalité. C'est dans l'esprit de la loi 2002-02 qui place l'usager au cœur des dispositifs que la stratégie a été élaborée pour répondre aux besoins et pratiques des Aixois, et leur permettre d'être acteurs de leur parcours. Les objectifs stratégiques du CCAS sont les suivants :

- Améliorer la qualité des services rendus au public et placer l'usager au cœur des dispositifs ;
- Développer des pratiques, des méthodes et des outils favorisant la transversalité, le travail en mode-projet afin de contribuer à l'émergence d'une nouvelle identité managériale ;
- Développer l'implication des agents dans les services afin qu'ils soient porteurs du message de refondation et de modernisation de la structure auprès des usagers du CCAS ;
- Optimiser et anticiper l'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement, et maîtriser la masse salariale au regard des priorités du CCAS.

Au quotidien, ses missions sont les suivantes :

▶ animer une action générale de prévention et de développement social, en lien étroit avec les institutions publiques (État, Région, Département, Commune) et privées (associations...) ;

▶ accueillir le public potentiellement concerné grâce à un accueil général ou personnalisé, avec information / orientation, évaluation de la demande, accompagnement dans les démarches administratives ;

▶ exercer les compétences confiées au conseil départemental des Bouches-du-Rhône par convention, dans différents domaines (Revenu de Solidarité Active, politique en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, notamment dans le cadre du maintien à domicile...) ;

▶ procéder à une Analyse des Besoins Sociaux de l'ensemble de la population qui relève du CCAS, notamment ceux des familles, jeunes, personnes âgées, personnes en situation de handicap et personnes en difficulté résidant dans les différents quartiers d'Aix-en-Provence ;

▶ instruire les dossiers des demandes d'aide sociale, soit au titre de la solidarité nationale, soit au titre de la solidarité communale, au travers d'aides facultatives ;

▶ domicilier toute personne sans domicile stable ayant un lien avec la commune et qui souhaite prétendre aux prestations sociales (décrets d'application de la loi ALUR du 24 mars 2014, relatifs au dispositif de domiciliation, publiés le 19 mai 2016) ;

▶ gérer ses établissements et services sociaux et médico-sociaux

4.3 Les élus du Conseil d'Administration

Le conseil d'administration du CCAS est composé, à parité, de membres élus par le Conseil Municipal d'Aix-en-Provence en son sein et de membres nommés par le Maire. Ce dernier est de plein droit le Président du CCAS. En son absence, le conseil est présidé par la Vice-présidente.



Sophie JOISSAINS

Élue le 24 sept 2021

Présidente du CCAS

Maire d'Aix-en-Provence

Vice-Présidente de la Région

Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseiller métropolitain



Brigitte BILLOT

Vice-Présidente du CCAS

16^{ème} Adjoint

Social

CCAS

Logement social et d'urgence

Droit des Femmes et de la Famille

Humanitaire international



Brigitte DEVESA

Conseiller municipal

Sénatrice de la circonscription

des Bouches du Rhône

2^{ème} suppléante de Perrine MEGGIATO

en matière de délivrance des Actes d'État Civil

2^{ème} suppléante de Amandine JANER

en matière de délivrance des attestations

de recensement Citoyen



Laurent DILLINGER

21^{ème} Adjoint de quartier

Relations avec les habitants

suivi et développement du Quartier de Luyes

Handicap

Commission d'accessibilité

Hygiène publique

Santé Publique

Protection sanitaire

Conduites addictives



Sylvaine DI CARO ANTONUCCI

4^{ème} Adjoint

3^{ème} Age

Intergénérationnel

Relations avec les habitants

Suivi et développement du Quartier

Sextius Mirabeau



Pierre SPANO

Conseiller municipal de l'opposition



Éric CHEVALIER

13^{ème} Adjoint

Circulation, Déplacements, Stationnement

Réglementation

Voirie, aménagement, construction

Éclairage Public

Illuminations festives

Mobilité douce et Plan vélo

Relation avec les taxis

Parc Naturels Urbains

Relations avec les Habitants, quartiers Pont

de l'Arc et Val Saint André /Arc / La Torse



Élisabeth HUARD

Conseiller municipal de l'opposition

**Véronique PAGE**

Nommée au titre des associations de personnes handicapées.

Investie dans le milieu associatif des établissements scolaires de ses enfants. Bénévole de l'association Etincelle 2000 de Gardanne au profit des personnes en situation de handicap. Présidente de l'association et secrétaire adjointe du bureau de Parcours Aix et au conseil d'Administration d'IPH13

**Gérard TRUCY**

Nommé au titre des associations familiales. Exerçant 30 ans dans le secteur social puis 17 ans à la mutualité, il s'imprègne de l'esprit solidaire. Après avoir dirigé la mutuelle chirurgicale du Loir et Cher, puis celle des Bouches du Rhône (UDAF) en qualité de Directeur des services sociaux puis en qualité de Directeur Général.

**Jean-Claude PIERRON**

Nommée au titre des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions

Après avoir été directeur de l'institution des Invalides de la Légion Etrangère, il a créé et dirigé pendant 10 ans le centre d'hébergement d'urgence « Henry Dunant ». De 2013 à 2017, il a été président de l'Unité locale de la Croix-Rouge d'Aix et du Pays d'Aix. Depuis 2017, il est chargé de la formation des élus de la Croix-Rouge et de la construction du futur centre de secourisme à la Duranne.

**Maryline HANOT**

Nommée au titre des associations de personnes handicapées.

En situation de handicap et de dépendance, elle s'est engagée dans un parcours associatif. Adhérente de l'APF (association des paralysés de France devenue APF France Handicap) depuis 1969, elle en est aujourd'hui la représentante départementale. Elle siège également dans de nombreuses instances à Aix et Marseille pour défendre les droits des personnes en situation de handicap.

**Catherine SILVESTRE**

Nommée au titre des personnes participant à des actions de prévention, d'animation et de développement sociale dans la commune.

Vice-Présidente du CCAS de 2008 à 2020. 16^{ème} adjoint aux affaires sociales, droit des femmes et de la famille, logement social et d'urgence de 2008 à 2020 - Présidente de l'association « l'enfant demain »

**Sylvie THUSTRUP**

Nommée au titre des personnes participant à des actions de prévention, d'animation et de développement sociale dans la commune.

Après une carrière d'infirmière en gériatrie, elle devient Présidente de l'association. Les blouses Roses en maison de retraite et à l'hôpital. Elle fait aussi du bénévolat tous les vendredis à la maison en soin palliatif à Gardanne.

**André BENSACKOUN**

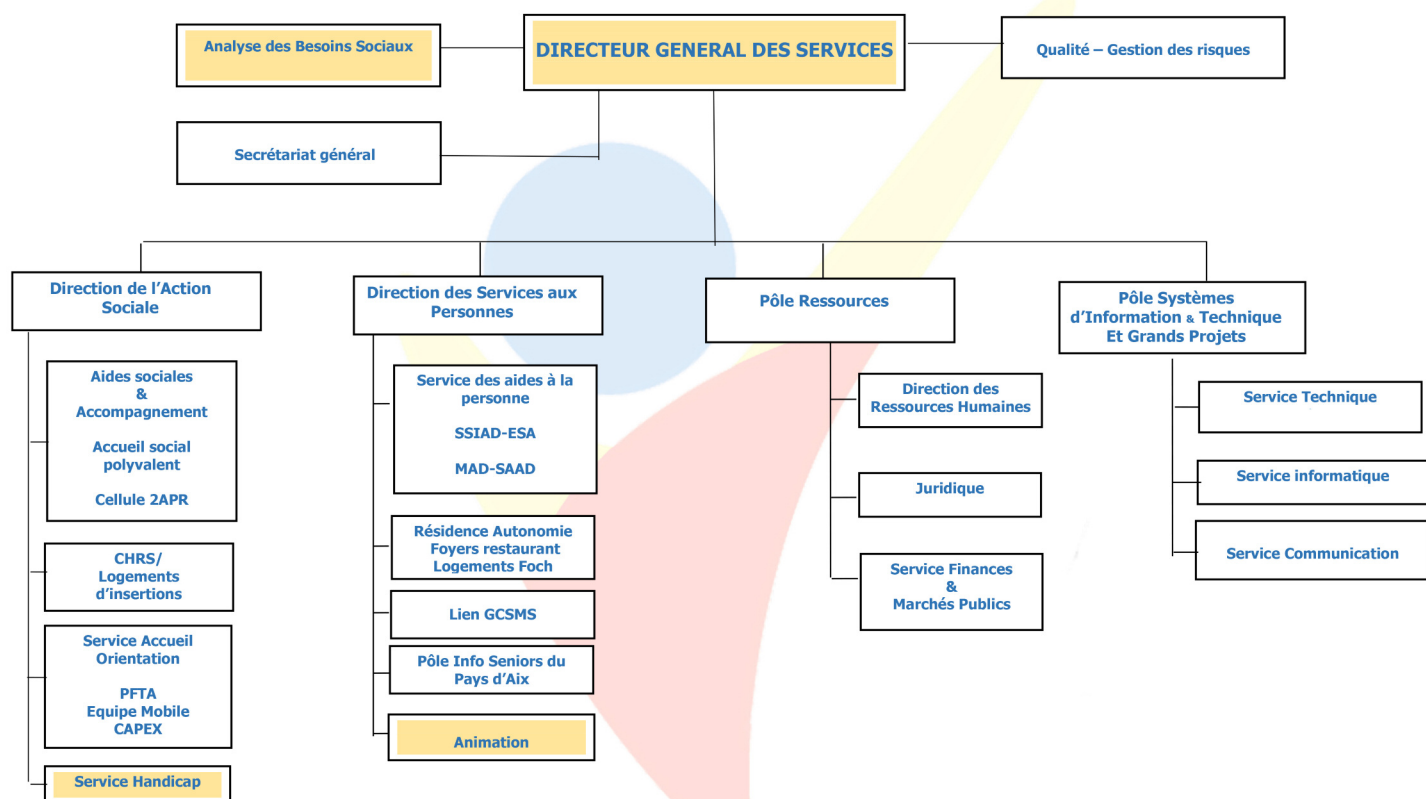
Nommé au titre des personnes participant à des actions de prévention, d'animation et de développement sociale dans la commune.

« Généraliste » de l'immobilier social et privé, depuis 40 ans, il a été à la Direction de l'exploitation de la SACOGIVA pendant 20 ans.



4.4 Présentation des Pôles / directions / organigramme

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'AIX-EN-PROVENCE



Organigramme présenté au CT du 21 Avril 2021

4.4.1 Pôle Ressources :

Le Pôle Ressources composé de 11 agents assure la gestion des ressources humaines et la gestion administrative et financière de l'ensemble du CCAS.

18,33%
de travailleurs
en situation
de handicap

175
agents

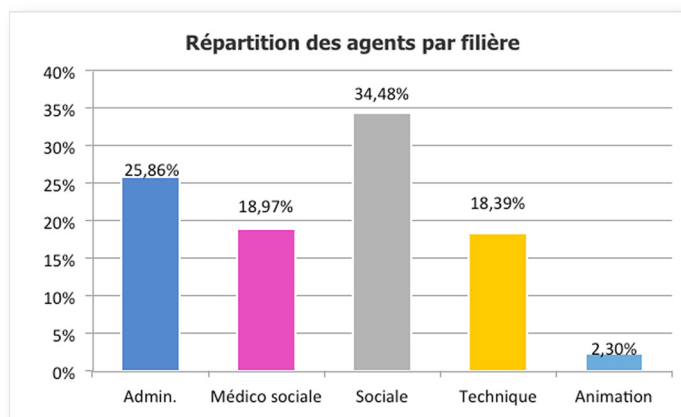
8,3M€
de charges
salariales
soit
68%
des dépenses
du CCAS

24
stagiaires
accueillis

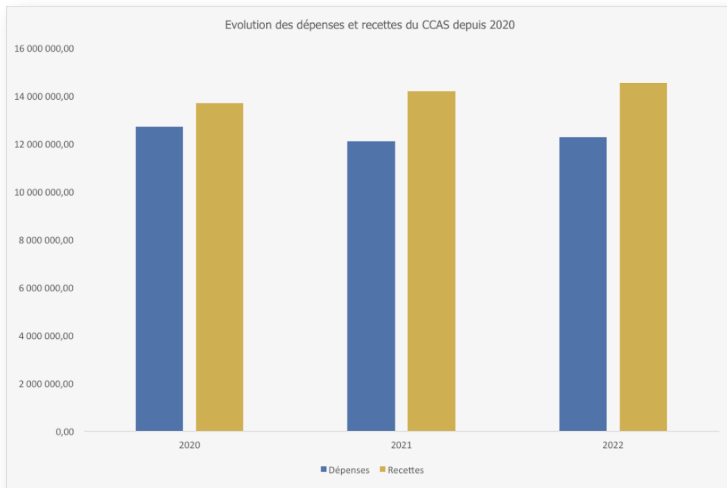
83,3%
de femmes

144
agents ont suivi
423,5
jours de formation

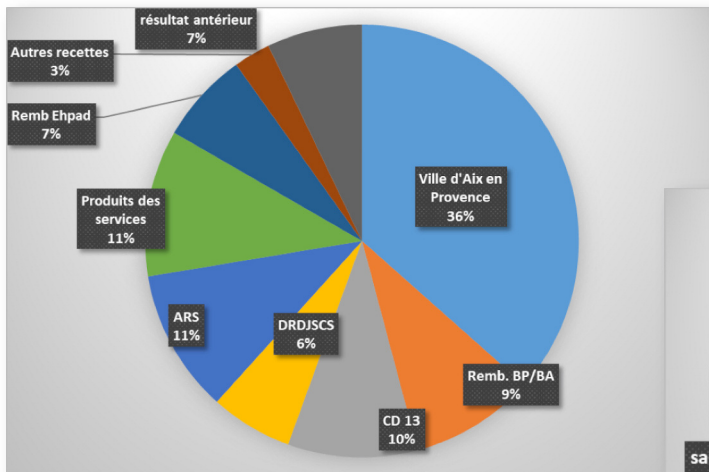
50,67
ans de
moyenne
d'âge



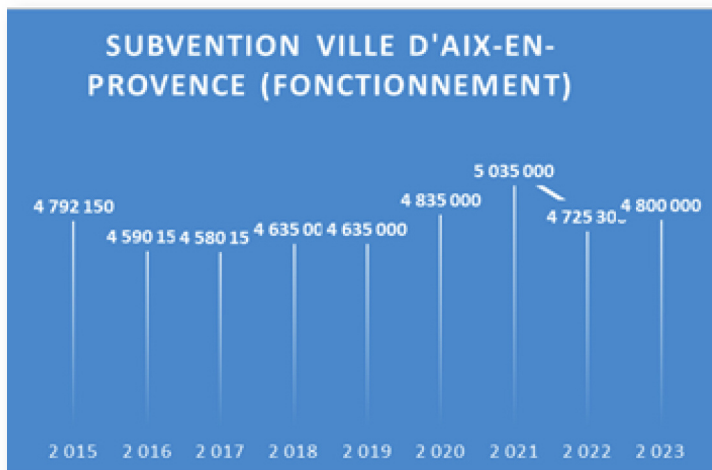
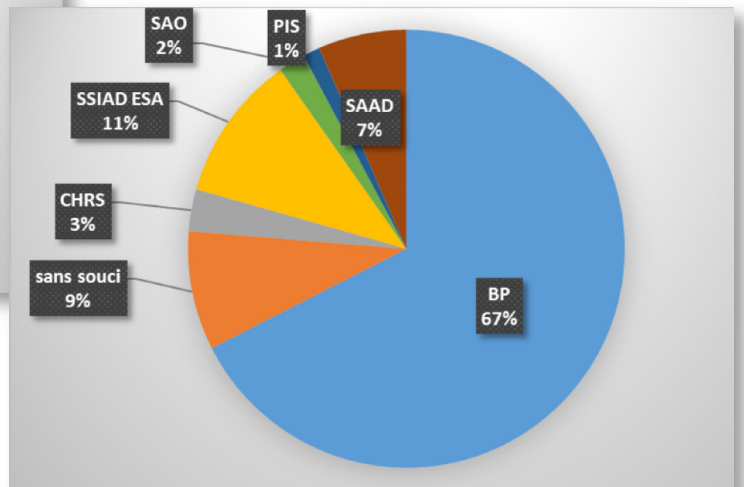
Finances :



La répartition des financements :



1 budget principal et 6 budgets annexes (Dépenses)



5 conseils d'administrations 58 délibérations
2 marchés contractualisés

4.4.2 Pôle Technique / informatique / communication : chiffres clés

Ce pôle, composé de 20 agents assure le support technique et l'entretien des locaux et véhicules du CCAS et de ses établissements, le support informatique et la gestion du courrier, du standard téléphonique et la gestion de la communication.



Activité	2021	2022
Appels téléphoniques	190 898	170 223
Courriers reçus	7 329	7 105



Une diminution de 11% des appels téléphoniques s'observe en 2022 (usagers), et une quasi-stabilité pour le courrier (-3%). Les motifs de contact concernent principalement le logement, la téléassistance, l'action sociale, la cellule 2APR (dossier APA, RSA etc.), puis les demandes de domiciliation et le Pôle Info Seniors.

La Direction des Systèmes d'Information a concentré son activité en 2022 sur la sécurisation des données personnelles des usagers : audit de sécurité et tests intrusions, système de double authentification, archivage électronique.

Le service technique assure au quotidien les travaux d'entretien et de réparations des bâtiments utilisés par le CCAS et ses établissements. Ainsi, en 2022, ces actions se sont concentrées notamment sur des travaux de remise en conformité et des remises en état d'appartements à la Résidence du Sans Souci (3), au CHRS (3), aux logements d'insertions (6). Au Sans Souci, une attention particulière a été portée cette année aux espaces extérieurs à la demande des résidents avec l'embellissement du jardin et des jardinières. Le service intervient également au côté du garage municipal pour l'entretien de la flotte de véhicule.



Pôle Animation Seniors à la Sainte Victoire, 2022.



NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES

